

BBN
Compte-rendu de l'Assemblée Extraordinaire

Samedi 26 janvier 2019
Salle des fêtes de Bonnelles

Début de l'AGE : 16h15
20 présents + 17 procurations

Le nouveau programme des sorties du printemps a été présenté.
Puis Jérôme Demeulle a expliqué la situation critique de l'association, à savoir qu'il n'y a pas de volontaire pour les postes de président et de secrétaire au sein du nouveau CA. Ces postes étant requis dans les statuts de l'association, celle-ci ne peut plus fonctionner en l'état. Les solutions évoquées dans la convocation ont été rappelées.

Une longue discussion a eu lieu entre les adhérents présents.

Il en ressort que :

- 1) Aucun nouveau volontaire ne s'est déclaré pour les postes de président et secrétaire
- 2) La dissolution de l'association n'est pas souhaitée
- 3) La transformation du CA en collège solidaire, ne requérant pas de poste spécifique (type président et secrétaire) semble une solution possible. Cela nécessite de modifier les statuts de l'association. Le fonctionnement d'un collège solidaire a été expliqué à l'assemblée et une proposition de modification du texte des statuts a été discutée.
- 4) Aucune autre solution n'a été proposée.

La proposition de passage en collège solidaire a été soumise au vote.

Résultats du vote Total votants : 37. Contre : 0, Pour : 35, Abstentions : 2

En conséquence, il a été décidé de s'orienter vers un passage en collège solidaire.
En accord avec les statuts actuels de l'association, la modification des statuts sera soumise à la prochaine réunion du CA (14 février 2019) puis soumise à l'ensemble des adhérents lors d'une nouvelle assemblée générale extraordinaire.

Fin de l'AGE 18h